

Note n° 04-2021

08/10/2021

NOTE DE SERVICE

Objet : Accord télétravail – Invitation des organisations syndicales à négocier un accord collectif

Invitation des organisations syndicales intéressées

Accord Télétravail

L'Association SISTM envisage de mettre en place un dispositif de télétravail.

Dans cette perspective, les organisations syndicales représentatives au niveau de la branche professionnelle ont été informées de notre démarche d'engager une négociation en vue de la conclusion d'un accord collectif.

Les membres élus du CSE ont également été informés

Une première réunion de négociation en vue de la conclusion d'un accord collectif portant sur le télétravail, se déroulera le :

Lundi 15 novembre 2021 à 14h00 au siège social de l'Association

107, rue Auguste Grandin à Saint-Lô (50000)



Pierrick MARTIN

Directeur Général